

Division des personnels
administratifs, techniques,
sociaux et de santé
DPATS

ANNEXE

BAREME

A titre indicatif, le barème étant seulement un élément d'aide à la décision et non un critère essentiel

LISTE D'APTITUDE AU CORPS DES AAE AU TITRE DE 2026		
ANCIENNETE	<ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté de service en qualité de stagiaire ou titulaire - Ancienneté de corps 	0,5 point/an 1 point/an
AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Très favorable - Favorable - Défavorable 	30 points 10 points Bloquant
PARCOURS PROFESSIONNEL	<p><i>En qualité de stagiaire ou de titulaire à l'éducation nationale, dans la filière administrative : (durée minimale exigée dans un poste = 3 années scolaires)</i></p> <p>Mobilité fonctionnelle et/ou géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 fonctions ou établissements - 3 fonctions ou établissements - 4 fonctions ou établissements 	5 points 10 points 15 points
BONIFICATION	<p><i>(Joindre impérativement les pièces justificatives).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice effectif de fonctions ou de responsabilités de niveau supérieur, pendant 1 an au cours des 3 dernières années (années scolaires 2025-2026 ; 2024-2025 ; 2023-2024) - (intérim de catégorie A) - ou remplacement sur ces mêmes fonctions pendant au moins 3 mois au cours des 3 dernières années (années scolaires 2025-2026 ; 2024-2025 ; 2023-2024) - (intérim de catégorie A) 	10 points 4 points
MODE DE RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - SAENES classe exceptionnelle (hors promotion tableau d'avancement 2025 et 2024) - SAENES classe supérieure (hors promotion tableau d'avancement 2025 et 2024) 	5 points 3 points
EFFORT DE PROMOTION	<p>Admissibilité au concours de AAE ou tout autre concours de catégorie A (3 fonctions publiques) lors d'une session antérieure à l'année 2026 (joindre les justificatifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une admissibilité - deux admissibilités ou plus 	5 points 10 points